

Commission électorale des élections étudiantes 2023/2024

Ordre du jour de la réunion du 28 février 2024

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Rencontre avec les porte-paroles des listes candidates aux élections étudiantes.
3. Approbation des PV du 13 décembre 2023 et du 21 février 2024.
4. Retour sur l'état des candidatures.
5. Fixation définitive du nombre de sièges.
6. Point d'étape sur la communication.
 - a. Etats des lieux des différents concours.
 - b. Événements de promotion des élections.
7. Divers.

Composition de la commission électorale

Membres étudiant·es :

Nicolas Donnay (Vice président de la commission et représentant UBE) nicolas.donnay@student.uclouvain.be

Justine Havelange justine.havelange@student.uclouvain.be

Alice Pêcheur alice.pecheur@student.uclouvain.be

Eduard Mandan eduard.mandan@student.uclouvain.be

Assia Stitou (représentante UCLouvain-SLB) assia.stitou@student.uclouvain.be

Membres de l'UCLouvain désigné·es par le Vice-recteur :

François-Xavier Lievens francois-xavier.lievens@uclouvain.be

Henri Devillez henri.devillez@uclouvain.be

Représentante du Vice-Recteur aux Affaires étudiantes :

Florence Vanderstichelen (Présidente de la commission) florence.vanderstichelen@uclouvain.be

Représentant de l'Administration de la Vie Étudiante :

Commission électorale des élections étudiantes 2023/2024

Nicolas Gilson nicolas.gilson@uclouvain.be

Représentante St Louis

Laurence Albert laurence.albert@uclouvain.be

Suppléances :

Véronique Eeckhoudt veronique.eeckhoudt@uclouvain.be

Olivier Pereira olivier.pereira@uclouvain.be

Auriane Lamine auriane.lamine@uclouvain.be

Permanent-es AGL en soutien logistique

Juliette Collard (Juridique - Remplace Ysaline) jcollard@aglouvain.be

Louis Lanneau (Communication, Graphisme) l.lanneau@aglouvain.be

Ysaline Matthis (Actuellement indisponible) yatthis@aglouvain.be

Bryan Meganck (Coordination générale) bmeganck@aglouvain.be

1. 1. Approbation de l'ordre du jour.

Le PV de la précédente réunion n'est pas prêt -> vote repoussé

2. 2. Rencontre avec les porte-paroles des listes candidates aux élections étudiantes.

Tour de table : présentation de chaque porte-parole de liste.

Rappel des droits et devoirs

- Neutralité des descentes d'auditoires
- Fairplay : importance d'un climat favorable
- Important de ne pas montrer une mauvaise image de l'agl en créant un climat de conflit
- Défendre des idées et non des personnes
- Conciliatrices en cas de conflits.

Commission électorale des élections étudiantes 2023/2024

Disponibilités des conciliatrices durant les élections :

Du 11 mars au 29 mars:

Tous les lundis de 10h à 13h

Tous les jeudis de 9h à 12h30

Le groupe Messenger avec la Comelec et le pp de listes va être créé suite à la réunion.

3. Approbation des PV du 13 décembre 2023 et du 21 février 2024.

Le PV de la précédente réunion n'est pas prêt -> vote repoussé

4. Retour sur l'état des candidatures.

La liste Vision 600 nous a informé avoir déposé la liste dans les temps, mais il semblerait que le mail ne soit pas passé.

La commission laisse le bénéfice du doute et choisit de laisser la liste Vision 600 se présenter.

Discussion sur le quota de 40% de chaque genre compliqué à atteindre à Saint-Louis car la population étudiante sur ce site est constituée majoritairement de femmes. Peut faire l'objet d'une recommandation l'année prochaine et nécessite de se renseigner sur les différentes proportions de genre sur chaque site.

5. Fixation définitive du nombre de sièges.

Concernant les conseils de fac :

Ces nombres ont été demandés aux différentes DAF, en attente des réponses.

Il faut bien demander le nombre de membres dans le conseil de fac hors délégation étudiante.

6. Point d'étape sur la communication.

a. Etats des lieux des différents concours.

- Concours BDE
- La com sur les écrans facultaires est lancée
- Notif sur l'appli UCLouvain à pd début du scrutin (18 mars) + une autre pendant le scrutin
- Repris dans la newsletter de l'AREC.
- mail traditionnel du VRAE

Commission électorale des élections étudiantes 2023/2024

- 3 publi par semaine dans la com RS AGL.

Pas suffisamment de mobilisation sur le terrain (clashage). Il va falloir mettre les bouchées doubles.

Mobiliser aussi les candidats des listes!

Il y a une demande pour allonger la durée de la période de candidature puisqu'elle a démarré 2 jours en retard. La Comelec juge que cela n'a pas empêché les listes de faire du recrutement ne prolonge donc pas la durée des candidatures.

La Comelec a proposé aux porte-paroles qui n'ont jamais participé à des élections de les rencontrer pour plus d'explications.

- b. Événements de promotion des élections.

7. Divers.

Prochaine réunion le 8 mars sur le temps de midi.